

CERTIFICAT DE CONFORMITE

suivant l'arrêté du 19 décembre 2018 fixant les modalités de la certification prévue aux articles L. 556-1 et L. 556-2 du code de l'environnement et le modèle d'attestation mentionné à l'article R.556-3 du code de l'environnement

SEMOFI

**565 rue des Voeux St Georges
FRANCE - 94290 - VILLENEUVE LE ROI**

pour l'établissement :

SEMOFI

565, Rue des Vœux St Georges - FRA - 94290 - VILLENEUVE LE ROI

N° SIRET 391 764 156 00058

Satisfait aux exigences de l'article 3 de l'arrêté du 19 décembre 2018 et des parties 1 version décembre 2018 et 5 version de décembre 2018 de la série de normes NF X 31-620, pour délivrer des attestations garantissant la prise en compte des mesures de gestion de la pollution dans la conception du projet de construction ou d'aménagement, y compris sur le fondement d'étude de sol établie par lui-même conformément aux exigences de la partie 2 version de décembre 2018 de la norme NF X 31-620.

Date de début de validité :

23 mars 2021

Date de fin de validité :

22 mars 2026



Accréditation n°5-0012
Liste des sites accrédités
et portée disponible sur
www.cofrac.fr

Pour le Directeur Général



Signature
numérique de
PASCAL
PRUDHON ID
Date :
2021.03.23
11:33:29 +01'00'

Responsable du Pôle Certification
Environnement, Sécurité et Performance

Numéro de certificat 37485 - 0